

06 sep 2002 -17:00

Appartient à [Compte rendu de la réunion du Conseil des Ministres du 6 septembre 2002](#)

Location d'immeubles

Sur proposition de M. Rik Daems, Ministre des Télécommunications et des Entreprises et Participations publiques, chargé des Classes moyennes, le Conseil des Ministres a approuvé une série de locations d'immeubles.

Sur proposition de M. Rik Daems, Ministre des Télécommunications et des Entreprises et Participations publiques, chargé des Classes moyennes, le Conseil des Ministres a approuvé une série de locations d'immeubles.

Il s'agit de :1. la prolongation du contrat de location d'immeubles situés 1-3, 5-7 et 9-11 avenue de Beaulieu, à Auderghem ainsi que d'un immeuble situé 115, rue de Genève à Evere. Tous ces immeubles sont occupés par la Commission européenne en attendant la réoccupation du Berlaymont rénové. 2. la conclusion d'une convention à titre précaire en vue de la mise à disposition de 200 m2 dans un bâtiment situé Transcontinentaalweg -Schomhoeveweg à Anvers, pour l'hébergement du service des Douanes et Accises du Ministère des Finances. L'Administration des Douanes et Accises cherche à centraliser ses services de vérification et de contrôle dans le port d'Anvers en ce qui concerne l'InspectionEst - région "Luithagen". La centralisation consiste à fusionner le bureau de vérification de Luithagen "De Meermin", le bureau de vérification "Tijl" et les agents de contrôle, logés de façon éparse auprès de diverses entreprises. 3. la conclusion d'un contrat de location de 3.600 m2 dans le dépôt situé Rinkhout à Zele pour les besoins du Ministère de la Justice. Cet espace servira à l'entrepôt des biens confisqués des Tribunaux de Termonde.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe